

UTILISEZ CETTE PAGE POUR VOS COMMENTAIRES, MERCI DE VOTRE CONTRIBUTION.



Commune nouvelle de
ROTS

Eté 2020

La Com'Une



JUILLET

Lundi 13 (soir)

Festivités du 14 juillet

SEPTEMBRE

Samedi 5 (matinée)

Forum des associations

MAIRIE DE ROTS

02 31 26 50 54; mairiederots@rots.fr

Horaires de l'accueil au public : mardi : 16h-18h; mercredi : 10h30-12h30; jeudi : 16h-18h; vendredi : 16h-18h; samedi : 10h30-12h

MAIRIE DELEGUEE DE LASSON

02 31 80 30 07; mairiedelasson@rots.fr

Horaires de l'accueil au public : lundi : 16h30-19h00

MAIRIE DELEGUEE DE SECQUEVILLE-EN-BESSIN

02 31 80 77 62; mairiedesecqueville@rots.fr

Horaires de l'accueil au public : jeudi : 16h30-19h

Pour tous les habitants, prise de rendez-vous possible avec Monsieur Le Maire sur m14.bourguignon@wanadoo.fr

LE MOT DU MAIRE

Chers habitants de la commune nouvelle de Rots,

Il y a maintenant plus de 3 mois, les élections municipales ont désigné les 23 conseillers qui vous représenteront jusqu'en 2026. Avec la crise sanitaire de grande ampleur ce n'est que le 28 mai dernier que l'élection des Maires, Maires délégués et Maires-adjoints a pu se réaliser.

Pendant le confinement, nous avons été confrontés à une situation très étrange. La nouvelle Municipalité était considérée, par les habitants, comme élue, sans cependant pouvoir exercer officiellement la moindre action. Heureusement, nous avons pu proposer CITYKOMI (informations de votre commune communiquées sur vos téléphones portables ou tablettes). A ce jour, 730 personnes sont abonnées. Les retours sont très positifs et nous ne pouvons qu'inciter tous les habitants à utiliser cette application. Le dépliant joint à ce bulletin est fait pour vous y aider.

Nous avons également pu obtenir des masques de la société Saint JAMES distribués aux habitants. Je remercie les plus de 30 bénévoles des 3 villages qui ont permis leur montage et leur distribution. C'est une vraie fierté de voir se mettre en place ce large esprit de solidarité.

Ce bulletin est avant tout destiné à vous présenter les élus et leurs attributions votées le 28 mai et le 8 juin. Notre organisation a été choisie pour répondre au mieux à notre complémentarité avec la Communauté Urbaine de Caen la mer. Comptez sur nous pour vous y représenter.

Au travers des différentes actions mises en place depuis fin mai, vous comprendrez que beaucoup de travail a été réalisé en commissions, y compris pendant le confinement. C'est sous cette forme que nous entendons faire avancer les réflexions sur les différents dossiers. Dès septembre et grâce à la mise en place de « COFONDER » sur le site communal (www.rots.fr) mais aussi via les agents et les élus, vous aurez la possibilité de vous exprimer sur les projets d'investissement de la commune mais aussi de nous faire remonter les commentaires en tous genres qui vous sembleront importants à signaler aux élus. Un suivi sera organisé pour que des explications ou une réponse vous soient adressées.

Vous trouverez également avec ce bulletin un questionnaire nominatif destiné à recenser vos remarques et suggestions sur la vie communale pour ses aspects sécurité, environnement et petits équipements. Un budget participatif réservé à vos suggestions a été voté au conseil municipal du 22 juin. Il sera renouvelable tous les ans de manière à permettre d'améliorer la vie « quotidienne » des habitants de nos 3 villages et cela, en dehors des travaux plus importants décidés par la commune.

Je ne sais pas si en cette année particulière la période de vacances ressemblera aux années précédentes. Quoi qu'il en soit, je vous souhaite un bel été et vous dis à bientôt. La Municipalité se tient à votre disposition y compris pendant les vacances (contacts : 02 31 26 50 54 et adresses courriel : mairiederots@rots.fr et m14.bourguignon@wanadoo.fr).

Michel BOURGUIGNON

NE PAS JETER SUR LA VOIE PUBLIQUE

MAIRE



Michel BOURGUIGNON,
Maire de la commune nouvelle Rots

MAIRES DELEGUES



Brigitte SAUVALLÉ - LEBOULANGER (Ecole, enfance et jeunesse), Franco DURIATTI (Finances) et Gérard VARLET (Travaux et espaces publics) sont respectivement Maires délégués de Rots, Lason et Secqueville-en-Bessin

ADJOINTS AU MAIRE



Jacky BESNIER
Culture, sport
et vie associative



Corinne BRUNETEAU-FALET
Suivi budgétaire
et comptabilité



Guillaume FORTIER
Entreprises/emploi
et Ressources Humaines



Dorothée PITOIS-BLESTEAU
Urbanisme



Ludovic BUON
Sécurité, environnement
et chemins ruraux



Stéphanie FAUTRAS
CCAS, services à la personne
et salles



Espace • Qualité de vie

BUDGET Participatif

Sécurité / Environnement & Cadre de vie / petits aménagements



Espace • Qualité de vie

Pendant la campagne électorale, beaucoup d'idées, souvent pertinentes, nous ont été soumises. Avec ce feuillet que nous avons appelé « **Budget participatif** », nous vous donnons la possibilité d'affecter une partie du budget d'investissement de la commune nouvelle de Rots dans le domaine de votre choix pour tout ce qui concerne la sécurité, l'environnement et votre cadre de vie, et les petits aménagements.

Pour cette première édition, une enveloppe de 50 000 € a été prévue. Si les résultats sont satisfaisants, le budget participatif sera renouvelable tous les ans de manière à permettre d'améliorer la situation « quotidienne » des habitants de nos 3 villages, en dehors des travaux plus importants décidés par la commune.

Nous vous demandons donc votre contribution en remplissant le questionnaire ci-dessous. A découper et nous retourner en Mairie **pour le 10 septembre au plus tard.**

NOM :

Prénom :

Adresse :

Adresse courriel et / ou téléphone :

Pour améliorer la **SÉCURITÉ** dans la commune nouvelle de Rots, je suggère
(précisez quoi / où / et tous détails qui aideront à comprendre votre suggestion) :

Pour améliorer mon **ENVIRONNEMENT / CADRE DE VIE** dans la commune nouvelle de Rots, je suggère
(précisez quoi / où / et tous détails qui aideront à comprendre votre suggestion) :

Les **PETITS AMÉNAGEMENTS** suivants amélioreraient la qualité de vie dans la commune nouvelle de Rots, je suggère (précisez quoi / où / et tous détails qui aideront à comprendre votre suggestion) :

Utilisez le verso de cette feuille pour toutes autres suggestions



APPEL A PROJETS :
Uniformisation de nos entrées de village



La commune nouvelle de Rots souhaite mettre en place une uniformisation des entrées de ses villages en faisant appel à la créativité de ses habitants. Sur le plan ci-dessous découvrez les 12 entrées de commune qui pourraient bénéficier de cette approche (à définir précisément ultérieurement en fonction des possibilités de terrain).



Cahier des charges :

- 1. Le projet fait appel à votre créativité et sera ouvert jusqu'au 15 septembre 2020. Les offres sont à déposer dans l'une des 3 mairies sous enveloppes fermées en précisant « PROJET Entrées de commune » et votre nom.
- 2. Le projet devra clairement rappeler que nous rentrons dans la commune nouvelle de Rots. La présence de ces 4 lettres sous une forme ou sous une autre, en plus des panneaux réglementaires d'agglomération, semble de ce fait « nécessaire » .
- 3. La taille du projet sera différente suivant les endroits de la commune. Il doit être prévu au minimum 2 tailles. Ainsi, nous pourrons tenir compte de l'importance de la circulation et de l'endroit où le projet pourra être installé (sur un terrain communal ou avec convention avec le propriétaire du terrain).
- 4. Le projet sera installé en tenant compte des aspects sécurité des habitants (sans être une contrainte supplémentaire pour les piétons, cyclistes et automobilistes). Il ne devra en aucun cas être considéré comme dangereux.
- 5. Le projet ne devra pas présenter d'éléments dangereux pour les jeunes enfants qui pourraient être tentés de jouer à proximité.
- 6. Le projet devra anticiper et prendre en compte toutes possibilités de dégradation et vol (être bien fixé)
- 7. Le projet peut être présenté par plusieurs personnes qui se regrouperaient pour soumettre des spécialités complémentaires (aspects techniques, plantations ou autres).
- 8. Le projet ne pourra être présenté que par une ou des personnes habitantes ou inscrites sur les listes électorales de Rots.
- 9. Le projet devra faire l'objet d'une approche budgétaire. Le conseil municipal pourra décider de la réalisation de son implantation en une ou plusieurs fois.
- 10. Le projet fera l'objet d'un choix par les habitants parmi les différentes propositions (sur le site ou en mairies pendant 2 semaines avec un choix nominatif – un seul choix par habitant).

Restant à votre écoute pour des informations complémentaires et en attente de vos suggestions pour le 15 septembre au plus tard.

Le conseil municipal de Rots

CONSEILLERS MUNICIPAUX
par ordre alphabétique



Coraline BARROIS



Laëtitia BLIN



Aurore BRUAND



Véronique DELATROETTE



Alain DELHOMMEAU



Paul DOUESNEL



Alain FAVRE



Thibault GAUTIER



Annie LAGARDE



Marie-José LUCAS



Thomas PAULMIER



Pascal REIGNER



Joëlle SOREL

La commission communication et celle pour l'environnement et le développement durable travaillant sur des sujets qui concernent plusieurs groupes de travail sont gérées de manière transversale par l'ensemble des autres commissions.



ROTS, notre commune nouvelle



LES PREMIÈRES DÉCISIONS DE LA MUNICIPALITÉ

Les 8 et 22 juin derniers, nous avons expliqué et voté les orientations que nous allons donner à notre mandat. Parmi les sujets évoqués ci-dessous, certains ont fait l'objet d'échanges pendant la campagne électorale et peuvent encore être considérés comme « sensibles ». Nous nous devons de les expliquer très clairement, et vous avez la possibilité d'accéder à plus d'informations dans les comptes rendus municipaux de début 2020.

LES FINANCES

Le 22 juin, le conseil municipal a revu et approuvé par 19 voix contre 4 la modification du Budget Primitif 2020 voté le 3 février.

Comme nous l'avions anticipé et évoqué lors de notre campagne, l'importante différence entre des Dépenses restant à réaliser (environ 2,5 millions d'€) face à des Recettes à recevoir (1,3 million d'€) pose des problèmes de trésorerie, d'autant plus que les subventions pour la grange aux Dîmes ne seront probablement perçues que tardivement. Les retards de paiement de la commune en 2019 se reproduisent donc malheureusement et logiquement en 2020. Une nouvelle « ligne de trésorerie » de 1 million d'euros est donc nécessaire dès maintenant pour honorer les paiements des travaux réalisés. Trop de témoignages d'entreprises avec des paiements retardés en 2019 nous imposent de jouer notre rôle « sociétal », en respectant les délais de paiement en cette période économiquement difficile (COVID 19). Nos fournisseurs seront donc dorénavant réglés en temps et en heure.

Le budget d'investissement ne tient plus compte des recettes de la vente des terrains ZAC dont le recouvrement n'interviendra que fin 2021, 2022, 2023. Seul le versement prévu en 2020 pour 725 000 € est intégré au budget 2020. En attendant, un post-financement pour le gymnase avec un prêt de 600 000 € sera mis en œuvre pour équilibrer notre budget.

Ayant appris le 23 juin que la vente de la seconde partie des terrains n'est pas actée (seulement un compromis), nous allons vraisemblablement devoir en tenir compte pour respecter les règles de sincérité budgétaire.

La priorité des investissements devient l'école et les aménagements Enfance / Jeunesse dont les études vont démarrer sur la fin de cette année. Les autres investissements sont décrits plus loin et n'intègrent plus les 3 fois 350 000 € pour les salles à Rots, Lasson et Secqueville-en-Bessin ainsi que les 1,5 million d'€ prévus pour la déviation à l'est de Rots.

LES ACTIVITÉS SCOLAIRES ET ENFANCE JEUNESSE

La tâche de la municipalité et des agents travaillant au scolaire a été d'assurer la reprise de l'école dès le 2 juin après notre mise en place. Le dossier scolaire étant notre priorité, de nombreuses réflexions sont en cours. Elles seront bien sûr étudiées en détail avec tous les intervenants.

LES ACTIVITÉS URBANISME

Dans le cadre du projet du nouveau quartier qui s'étendra sur 14 ha, la société EDIFIDES ayant déjà acquis, en 2019, 7 ha de terrains communaux, nous avons rencontré ses représentants pour une première concertation avec la nouvelle Municipalité. Notre première approche est la suivante : un parking « communal » à l'entrée de la rue Froide, la volonté de faciliter la création d'une maison médicale en acceptant des appartements à l'étage sans augmenter le nombre de logements (384) prévus dans le projet EDIFIDES et la volonté de positionner dès maintenant l'hectare de terrain restant propriété de la commune (le tout à proximité immédiate du parking Bâtiment Enfance Jeunesse / Cantine).

Pour le lotissement du Coteau de la Dîme à Secqueville-en-Bessin, nous avons mis en exergue un certain nombre d'incohérences qui bloquaient 5 permis de construire sur 5. Notre adjointe a pris contact avec le service instructeur de Caen la mer dont nous dépendons et avec les architectes du Bâtiment de France et du Conseil d'Architecture afin de tout remettre à plat et prendre position pour que ces nouvelles constructions s'intègrent à l'environnement caractéristique du Bessin tout en conservant une certaine cohérence architecturale. Une réunion dès le 2 juin nous a permis de débloquent la situation qui perdurait depuis fin 2019. Un premier permis vient d'être accordé par Caen la mer. Un second lotissement, le Clos d'Aline, situé dans la continuité du lotissement Le Coteau de la Dîme, est actuellement en cours d'instruction.

LES TRAVAUX ENVISAGÉS

Travaux routes dans le cadre des « droits de tirage » Caen la mer : l'effacement des réseaux ainsi que le bitume de la rue de la Dîme à Secqueville-en-Bessin (direction de Bray) sont actés et se réaliseront fin 2020 / début 2021. La voie douce sente des Fontaines (drains et allée piétonne / cycliste à la place du fossé) sera étudiée pour une réalisation dès qu'envisageable. Chemin Croix Vautier et en prolongement de cette voie douce, la réalisation de trottoirs de la sente des Fontaines jusqu'aux établissements CHIVOT sera étudiée.

Travaux routes à charge de Rots sur chemins communaux : plusieurs rénovations de chemins sont à l'étude avec notamment les chemins des Marettes, de Balleroy et des Poiriers. Nous sommes également en contact avec les propriétaires de la ferme de Vauculay pour tenter de pérenniser le passage actuel qui fait actuellement l'objet d'un arrêté en raison d'un risque de chute d'ardoises.



ROTS, notre commune nouvelle



Travaux routes départementales : la RD 126 entre le hameau de Bray et l'entrée de Secqueville-en-Bessin bénéficiera avant la fin de l'année de la pose de bordures de type CC2 qui élargiront la route de un mètre et faciliteront l'écoulement des eaux. Des puisards seront créés au « STOP » de Bray. Nous avons demandé à ce que la visibilité vers Le Fresne-Camilly soit améliorée.

Travaux routes à la charge de l'Etat : chacun peut constater que les travaux de l'échangeur du Hamel avancent rapidement. Sa mise en fonction devrait intervenir en septembre.

Le gymnase : les travaux pour le gymnase (actuellement 2,4 millions €) sont prévus se terminer mi-juillet. Notre budget prévoit le financement d'un mur d'escalade et la réalisation d'un parking compatible avec la ligne de bus 20 et le temps de pause de fin de ligne. L'ancien dossier non accepté par Caen la mer devrait bénéficier d'une aide technique et d'une participation financière de la Communauté Urbaine. Profitons-en pour signaler que nous avons renégocié la convention d'occupation du gymnase d'un club sportif de Caen afin d'accueillir les associations locales dans une plus large mesure. Par ailleurs, nous avons vu avec Aristide Olivier, Maire-adjoint de Caen en charge des sports, une participation aux frais de fonctionnement.

Le stade de football du club HASTINGS : la période électorale n'a pas permis de faire l'inauguration du stade fin 2019. Il portera le nom de Benoit Costil, enfant de Rots, gardien de l'équipe ligue 1 des Girondins de Bordeaux qui compte également plusieurs sélections en équipe de France. Suivant l'emploi du temps de Benoit Costil, nous organiserons avec le club HASTINGS de Rots l'inauguration du stade finalisé l'an dernier.

Appel à projets d'entrée de village : voir page 6.

Budget participatif : voir page 7. Un bulletin nominatif destiné à recenser vos suggestions vous est proposé. En effet, nous souhaitons recevoir vos remarques et souhaits sur la vie communale pour ses aspects sécurité, environnement et petits équipements. Un budget participatif de 50 000 €, réservé à vos suggestions d'améliorations, a été voté au conseil municipal du 22 juin. Renouvelable tous les ans, il permettra d'améliorer la vie « quotidienne » des habitants de nos 3 villages et cela, en dehors des travaux plus importants décidés par la commune.

Vers septembre, une nouvelle page appelée « **COFONDER** » sera accessible sur le site Internet de Rots afin de permettre à chacun de donner son avis sur les divers projets communaux dont les budgets participatifs. Vous pourrez aussi nous faire part de vos remarques sur tout point qui, selon vous, devrait être amélioré sur notre commune. Le recensement qui en résultera sera partagé pour action avec les Maires délégués, les Maires-adjoints, les Conseillers municipaux.

LA VIE ASSOCIATIVE

Les subventions aux associations pour l'année 2020 ont été votées lors du conseil municipal du 8 juin. La reprise d'activité pour des associations qui se sont engagées à respecter les règles sanitaires (Sync'Rots danse, Palace, le club des aînés...) a ainsi été autorisée.

Nous avons décliné l'organisation de la fête de la Musique. Si les conditions sanitaires le permettent, nous travaillons à une « Fête du 14 juillet » qui se tiendra le soir du lundi 13 juillet. Au programme : un pique-nique communal animé par une fanfare sera suivi d'un défilé aux lampions derrière les musiciens jusqu'au jardin des Coteaux de la Mue pour le traditionnel feu d'artifice.

Le planning d'occupation du gymnase et de son dojo pour la rentrée, la préparation du forum des associations du 5 septembre 2020 et l'actualisation du livret des associations sont également les dossiers du moment.

Enfin, notez déjà qu'un petit concert jazz, proposé par le conservatoire de Caen, aura lieu le dimanche 15 novembre à 15h30. En amont, une sensibilisation à la musique jazz sera offerte aux enfants des écoles de Rots.

LES RESSOURCES HUMAINES

Au cours des 7 réunions organisées par services, l'ensemble de l'équipe municipale a été écoutée. Tous les agents de Rots commune nouvelle ont pu être entendus et discuter avec les élus en charge de cette mission, après l'installation du nouveau conseil municipal. Un nouveau projet d'équipe sera bientôt écrit. Cette nouvelle organisation avec des améliorations et des moyens revus vise à redonner du sens à leurs missions, apporter une meilleure lisibilité à leur travail et in fine, mieux servir encore nos habitants. Beaucoup de motivation et d'écoute ont déjà été relevées.

LA VIE ÉCONOMIQUE

Comme nous nous y étions engagés, un gros travail de consultation avec toutes les entreprises et commerces de la commune va être initié. La Chambre de Commerce a également été sollicitée pour nous proposer un accompagnement de façon à garder le dynamisme, nous montrer attractifs mais également s'engager à être à l'écoute pour aider nos commerçants qui souvent sont des acteurs essentiels du bien-vivre et du bien-être. Un certain nombre d'initiatives verront sous peu le jour.

La rencontre avec les entreprises sera terminée à la fin de l'été. Un premier état des lieux devrait nous aider à mieux définir le plan d'action qui sera travaillé avec la commission ad hoc.

LE CCAS / SERVICE A LA PERSONNE

L'équipe en place œuvre dans la continuité de ce qui se fait déjà. Le Conseil d'Administration est en train de se constituer afin de mener à bien de nouveaux projets.